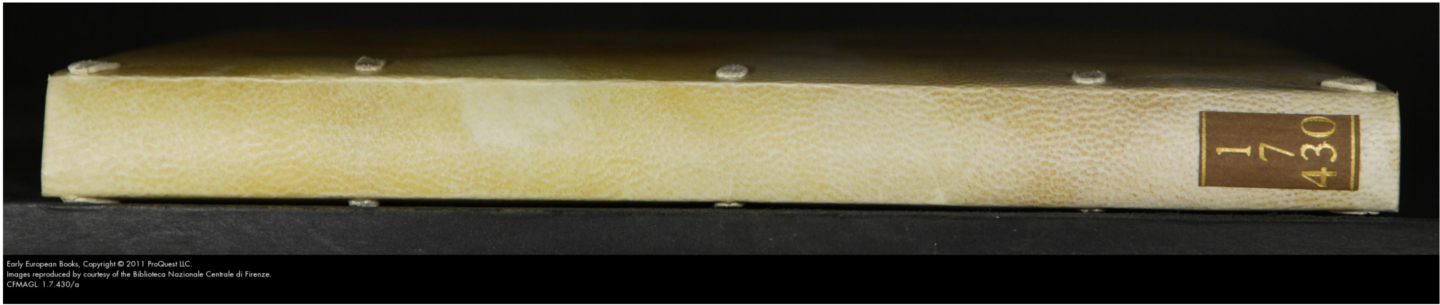
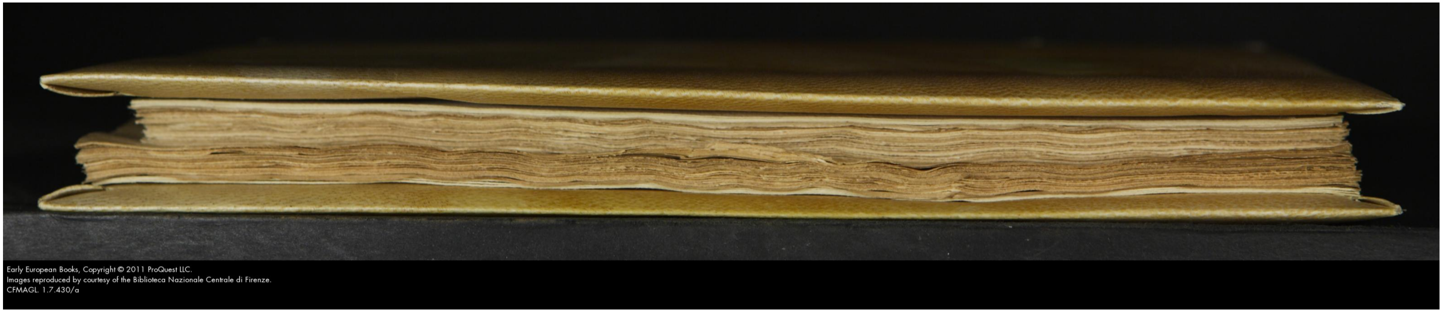



1
7
430









EXPLICATION D'UN ANCIEN MONUMENT TROUVÉ EN GUIENNE, DANS LE DIOCESE D'AUSCH.



A PARIS,
Chez DANIEL HORTHEMELS, ruë S. Jacques, au Mecenas.

M. DC. LXXXIX.
AVEC PERMISSION.



A MONSEIGNEUR MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE D'AUSCH.



MONSEIGNEUR,

L'on fit voir dernierement à l'Assemblée de Monsieur l'Abbé

de Dangeau, le dessein d'un ancien Monument trouvé depuis peu dans vôtre Diocese, que VOTRE GRANDEUR *avoit envoyé à cet Illustre Abbé, pour en avoir son sentiment, & celuy de la Compagnie. On me le donna pour l'expliquer, & pour y faire quelques observations ; quoy qu'il n'y ait personne dans cette celebre Assemblée, qui ne se fût beaucoup mieux acquité de ce devoir, que moy. L'Illustre Monsieur de Spanheim si sçavant dans l'Antiquité, ne s'y trouva pas pour lors, non plus que le Reverend Pere Menestrier Iesuite, si versé*

dans l'art, & la pratique des ſymboles dont ce Monument eſt rempli. Ces ſçavans Hommes pouvoient, MONSEIGNEUR, *Vous ſatisfaire entierement ſur ce ſujet, & Monſieur l'Abbé de Dangeau plus que nul autre, luy qui a de ſi belles connoiſſances, & qui n'ignore rien de tout ce qu'on peut ſçavoir. Vous pouviez vous-même,* MONSEIGNEUR, *par la parfaite connoiſſance que Vous avez des belles Lettres, & de l'Antiquité, en inſtruire les autres; mais Vous avez des occupations plus*

importantes qui ne vous l'ont pas permis.

Ainsi, MONSEIGNEUR, *pour exécuter l'ordre qui m'a été donné, j'ay fait une petite explication de ce Monument, que j'ose presenter à* VOTRE GRANDEUR, *comme luy étant deuë, puisqu'elle en a fourni & le sujet & l'occasion; trop obligé à ces Messieurs de l'honneur qu'ils me procurent par là d'assurer* VOTRE GRANDEUR *de mes tres-humbles respects, & trop heureux en même tems, si j'ay pû trouver quelque chose*

dans cette explication qui luy puisse agréer, & me donner lieu de me dire avec tout le respect qui luy est dû.

De Paris ce deuxiéme May 1689.

Son tres-humble & tres-obéïssant serviteur,
NICAISE.

Permis d'imprimer. Fait ce vingtiéme Juillet 1689.

DE LA REYNIE.

PREFACE.



PREFACE,

Où il est parlé des anciens Tombeaux, & de leurs differences.

NOUS pourrions à l'occasion d'un Monument aussi singulier, & aussi considerable, qu'est celuy que nous produisons, parler icy un peu au long des Funerailles & des Sepulchres des Anciens, mais cela nous meneroit trop loin, & nous feroit passer les bornes d'un discours, où l'on n'exige de nous qu'une simple Explication des parties, qui composent ce Monument. Nous ne sçaurions neanmoins nous dispenser d'en dire quelque chose, & sur tout de parler de la difference des Sepulchres,

Nous le ferons par forme d'Avertissement & de Preface ; aussi-bien la Preface faisoit-elle autrefois une partie principale des funerailles des Anciens. Dans celles qui étoient un peu considerables, il y avoit une femme ordonnée pour ramasser & recueillir les cendres & les os des deffunts, dont les corps avoient été brûlez: cette femme qui étoit vêtue d'une grande robbe noire, sans ceinture, & les pieds nuds, les cheveux épars & negligez, les larmes aux yeux, ramassoit ainsi les cendres, & aprés les avoir mises au lieu destiné pour la sepulture, elle invoquoit *les Dieux Manes*, les interrogeoit & leur parloit pendant quelque temps ; elle s'adressoit ensuite à l'ame du deffunt qu'elle invoquoit pareillement, & proferoit son nom à haute voix, jusqu'à trois fois. Une troupe de femmes, qui l'accompagnoient dans cette ceremonie, le proferoient avec elle. Cela s'appelloit *Præfari Manes*, & cette maniere de *Preface* renfermoit une espece d'*Adoration*, parce que les Anciens croyoient qu'aprés la sepulture l'ame devenoit une espece de divinité; ils l'a mettoient au rang

des Dieux Manes, & la reveroient comme eux : Enſorte qu'un pere aprés la mort de ſon fils le croyoit devenu Dieu, & l'appelloit tel, & le fils auſſi avoit la même penſée de ſon pere. Il en étoit de même reciproquement du mari & de la femme.

Præfatæ ante meos Manes animamque rogatæ:

Dit le Poëte, qui par prier en cet endroit, n'entend autre choſe, qu'interroger ; car lors qu'on avoit interrogé les Dieux Manes, on s'imaginoit que l'ame étoit diviniſée. Voilà proprement l'origine des *Apotheoſes*, & comme elles ont commencé par les familles particulieres. Pline veut même que la ſepulture ſeule conſacre les corps des deffunts ; *Terra*, dit-il, *nos à reliqua naturâ abdicatos tunc maximè, ut mater operit, nullo magis ſacramento quam quo nos quoque ſacros facit*. Plutarque dit la même choſe dans la Vie de Numa ; & la plûpart des Inſcriptions anciennes en font foy, témoin celle-cy raportée par *Gruter*.

D. M.
P. LICINI ET. ÆL. AMYNTHÆ
CINERIBUS. HIC LOCUS. SACER EST. 809. 9.

Les lieux où l'on mettoit les corps des deffunts, ont toûjours été estimez sacrez, & les loix des sepultures étoient inviolablement gardées, non seulement parmi les Juifs, les Grecs & les Romains ; mais même parmi les Nations les plus barbares.

Rien ne rend si recommendable les Anciens, que le soin qu'ils ont eû de leurs sepultures & de leurs Tombeaux ; ils nous y ont découvert mille belles choses que nous chercherions en vain ailleurs, & que nous y apprenons avec beaucoup de plaisir & d'utilité ; ce qui nous donne à connoître que ceux qui les ont negligez, & même méprisez, n'ont pas eu le sentiment qu'ils devoient avoir de l'immortalité ; comme ce Philosophe que Lysimachus avoit menacé de faire pendre, & qui luy répondit qu'il luy importoit peu de pourrir en terre ou en l'air. Diogene le Cynique deffendit que son corps fût inhumé aprés sa mort, & ordonna même qu'il fût jetté aux chiens pour être devoré ; c'est un effet de l'impudence ordinaire de ce Philosophe, qui s'imaginoit qu'on prenoit ce mépris pour une veritable vertu, & qui

n'en étoit qu'une fausse & déguisée. Ce défaut se remarque aussi souvent dans les Stoïciens, à qui il paroissoit fort indifferent d'être inhumez aprés la mort, ou d'être exposez aux bêtes & aux oyseaux.

Nec tumulum curant; sepelit natura relictos.

Mecenas parloit autrefois comme cela, plongé qu'il étoit dans les delices & les plaisirs de la Cour d'Auguste. Cependant le consentement unanime de toutes les Nations sur ce fait, & l'honneur universellement déferé aux Sepulchres, est une loy naturelle dont les plus sages Philosophes ont tiré cet argument, qu'il y a quelque sentiment dans la mort, & que l'homme en quittant la vie ne perissoit pas tout à fait. Cette verité se prouve assez d'ailleurs par beaucoup d'autres raisons; mais particulierement par le droit ancien des Pontifes & par les ceremonies des Sepulchres, qui n'auroient pas été observées si soigneusement, & dont les violateurs n'auroient pas été si severement punis; si l'on n'eût pas crû que la mort laissoit encore quelque chose aprés elle; qu'elle n'est qu'un passage, & un changement de

vie, & comme un guide qui nous conduit à une autre meilleure.

Ces Tombeaux & ces Monumens avec tous les Eloges & les Symboles que nous y voyons gravez, ne ſont autre choſe, que des marques autentiques & éclatantes de l'immortalité.

C'eſt auſſi par ces mêmes Monumens que la nobleſſe & la ſplendeur des familles ſe reconnoît & ſe confirme, que la vertu des grands Hommes renaît parmi leurs cendres, & qu'enfin l'on tranſmet à la poſterité une eternelle renommée. J'aime *Atticus* qui ne ſe plaiſoit pas tant à conſiderer dans Athenes la beauté des Sculptures & des Edifices magnifiques de cette ſçavante Ville, qu'au ſouvenir & à la memoire des grands Hommes, dont il concontemploit ſoigneuſement & avec plaiſir les Tombeaux & les Monumens.

Les Anciens n'avoient rien tant en recommendation aprés leurs Dieux, que leurs Sepulchres; les Empereurs les appellent dans leurs Conſtitutions les Palais & les Temples des Manes, *ædificia Manium*. Ennius, le Pere des Poëtes, leur donne un beau

nom chez Ciceron, il les appelle l'azile & le port des corps *portus Corporis*. Seneque, tout Stoïcien qu'il étoit, ne peut s'empêcher d'avoüer que la nature repugne à la vaine opinion de sa Secte, & qu'elle imprime à tous les hommes des sentimens contraires. *Epist. 93.*

Crede mihi vires aliquas natura sepulchris
Attribuit . . . . .

Parlons maintenant de la difference des Sepulchres & des Monumens Il y avoit de deux sortes de Sepulchres parmi les Anciens; les uns veritables & remplis, qui contenoient réellement les corps & les cendres des deffunts; & les autres vuides, qui ne contenoient rien du tout; mais qui étoient érigez seulement par honneur aux deffunts, leurs corps étant inhumez ailleurs. Virgile nous parle admirablement bien à sa maniere, & en sçavant Antiquaire des premiers dans le sixiéme Livre de l'Æneïde, lorsqu'il y fait la description des funerailles de Misene, fameux Trompette & fameux Pilote tout ensemble d'Ænée; nous nous contenterons d'en rapporter icy les derniers vers.

At pius Æneas ingenti mole SEPULCHRUM
Imponit, SUAQ. ARMA VIRO, REMUMQ. TUBAMQUE
Monte sub aërio, qui nunc MISENUS *ab illo*
Dicitur, æternumque tenet per sæcula nomen.

Il ne parle pas moins bien de la seconde maniere des Sepulchres dans le troisiéme Livre, lorsqu'il introduit Andromaque, qui aprés avoir érigé un vray Tombeau à son mari Hector dans l'Epire où son corps étoit; ne laisse pas d'en ériger encore ailleurs à sa memoire un autre qui est vuide, où elle invoque les Manes, & pratique plusieurs autres ceremonies accoûtumées dans les veritables funerailles. Voicy les vers :

Solemnes tunc forte dapes, & tristia dona
Ante urbem, in luco falsi Simoëntis ad undas
Libabat Cineri Andromache, Manesque vocabat
Hectoreũ ad tumulũ, viridi quem cespite INANEM,
Et geminas, causam lacrymis, sacraverat Aras.

Les Anciens avoient coûtume d'ériger en plusieurs lieux à ceux pour qui ils avoient de l'estime, un espece de Tombeau que le Poëte appelle en cet endroit INANEM, & que Suetone dans la Vie de l'Empereur

l'Empereur Claude appelle *Honorarium*. Ciceron l'appelle quelque part *Munus Gloriæ*; c'est de là que nous voyons si souvent sur les marbres anciens ces paroles OB HONOREM. Les Grecs appelloient cette sorte de Tombeaux κενοθάφιον. Le Jurisconsulte l'appelle du nom de *Monumentum*, parce qu'il est fait seulement pour la memoire du deffunt. Les mesmes marbres qui portent OB HONOREM, portent aussi quelquefois OB MEMORIAM. Les Grecs disent μνήμης χάριν.

ΕΥΣΤΟΧΙΟΣ
ΚΑΙ. ΑΘΗΝΑΙΣ
ΤΗ. ΘΥΓΑΤΡΙ
ΜΝΗΜΗϹ. ΧΑΡΙΝ

Generalement parlant, & suivant le Jurisconsulte dans la Loy *Monumentum*, au Digeste *de Relig.* Monument est une chose faite pour conserver la memoire des personnes, & pour la transmettre à la posterité comme nous venons de dire; & si le corps ou les reliques du corps du deffunt, c'est à dire ses cendres ou ses os y sont

joints, c'eſt un Sepulchre. Les Baſiliques nous diſent la meſme choſe en deux mots, τάφος ἐστὶν ἐν ᾧ σῶμα, ἢ ὀστεὰ ἀπετέθη; μνημεῖον δ' ἐστὶ τὸ διὰ τὴν μνήμην; Ce que les Grecs appellent *Cenotaphium*, Philoſtrate le nomme *Pſeudotaphium* faux Sepulchre. Il y a neanmoins cette difference entre *Monumentum* & *Cenotaphium*, que le premier eſt pris non ſeulement en quelque façon pour *Cenotaphium*; mais pour toute choſe qui ſe fait à deſſein de tranſmettre à la poſterité, & d'immortaliſer le nom des perſonnes : Ce que Ciceron nous exprime élegamment dans ſon Oraiſon *pro ſextio*; lorſque parlant de *Lucius Opimius*, il dit qu'on luy avoit érigé un monument celebre dans le Marché public, & que ſon ſepulchre étoit deſert, & abandonné ſur le bord de la mer; ce qu'on ne peut expliquer de *Cenonotaphium*; car il n'étoit pas permis d'édifier aucun Sepulchre, ni vray ni faux dans le Marché public, ni dans la Ville; mais bien des Monumens qu'on pouvoit meſme avoir chez ſoy, & les garder dans ſes maiſons, ce que nous apprenons par cette inſcription de Gruter que nous raportons

icy d'autant plus volontiers, qu'elle fait mention du nom de FRONTO qui est celebre dans la nostre.

L. CLAUDIUS. AN......
PRUDENS. CONSI..... 537. 7.
ANUS PRÆFECTUS
ALÆ. FRONTONIANÆ
H. S. E.
OSSA MONIMENTUM. DOMI.

Adjoûtons encore pour un plus grand éclaircissement que *Cenotaphium* dit quelque rapport particulier à la sepulture, & en requiert en quelque façon la ceremonie. Tel est celuy qu'Ænée dans le sixiéme Livre de l'Eneïde érige à *Deiphobus*.

Tumulum rethœo in littore INANEM
Constituit, magna & Manes ter voce vocavit.

Auquel *Deiphobus* répond par ces paroles:

Omnia Deiphobo solvisti; & funeris umbris.

Ænée avoit fait des funerailles solemnelles à Polydore, ce qu'il n'auroit pû faire si le corps & le cadavre n'eût été present: Icy c'est seulement à l'ombre de

Deiphobus qu'il les fait. L'ombre de ces funerailles nous repreſentant la ſepulture que nous appellons imaginaire.

Il y en a qui pendant leur vie s'érigeoient des Monumens, incertains qu'ils étoient ſi leur corps ou leurs cendres y ſeroient miſes; ils en conſacroient le lieu, pour la conſervation perpetuelle de leur memoire; on peut en voir des inſcriptions dans Gruter.

Enfin l'on peut voir pluſieurs Monumens, ou ſi vous voulez ce qu'on appelle *Cenotaphia* d'une meſme perſonne; mais il n'y peut avoir qu'un ſepulchre. Les hommes illuſtres ont eu beaucoup de Monumens, & n'avoient neanmoins qu'un ſepulchre, où eſtoit renfermé leur corps; comme, par exemple, Ænée a eu pluſieurs Monumens érigez en divers lieux, où il s'étoit acquis l'eſtime & l'amour des peuples; mais ſon Tombeau n'eſtoit qu'en un ſeul lieu. Virgile pareillement qui nous a décrit ce Heros, a pû avoir pluſieurs Monumens en divers endroits; mais il n'a eu qu'un veritable ſepulchre, qui ſe voyoit autrefois tout entier ſur le Pauſili-

pe prés de Naples, où neuf colonnes soûtenoient une Urne de marbre qui contenoit ses cendres, avec un Distique que son Commentateur nous a laissé.

Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet me
Parthenope. Cecini Pascua, Rura, Duces.

Silius Italicus au rapport de Pline le Jeune avoit coûtume de visiter souvent ce tombeau, qu'il regardoit comme un Temple sacré; il observoit plus religieusement le jour de la naissance de ce grand Poëte, que le sien propre. Stace Napolitain n'en faisoit pas moins, comme nous l'apprenons dans le quatriéme Livre de ses Sylves, par ces vers.

Et geniale sequutus
Littus, ubi Ausonio se condidit hospita portû
Parthenope, tenues ignaro pollice chordas
Pulso, maroneique sedens in margine Templi
Sumo animum & magni tumulis adcanto magistri.

Il ne reste plus sur cette montagne que de vieilles ruines de ce sepulchre que nous avons vû, & que Petrarque appelle *Busta pervetusti operis*; c'est une maniere de Chapelle de pierre brute, entourée de ronces & de buissons, avec quelques lauriers, où

l'on voit au dedans en divers endroits, & dans le corps de la muraille des Urnes, où l'on mettoit les cendres des morts ; encore faut-il parler du Tombeau d'un ſi grand Poëte, qui nous a fourni de ſi belles choſes pour illuſtrer le noſtre.

L'on pourroit tirer quelque conſequence de tout ce que nous venons de dire contre noſtre Tombeau, en l'état qu'il eſt preſentement ſans le corps & les reliques d'*Hedunnia*, & ſeparé du lieu où il étoit autrefois, & dire que ce n'eſt pas un veritable ſepulchre, mais un ſimple *Cenotaphium* (comme ceux dont nous venons de parler) érigé ſeulement par un mari & par un fils à la memoire & à l'honneur d'une incomparable femme. Cependant nous avons ſujet de croire le contraire par toutes les circonſtances que nous y avons remarquées ; étant dedié d'ailleurs aux Dieux Manes. A quoy nous pouvons adjoûter la tradition du lieu où il a été trouvé, qui porte qu'on a vû au dedans de ce Monument pendant un tres-long temps, une eſpece de couſſinet de marbre qui y étoit mis, pour ſoûtenir la teſte de la dé-

funte, & qu'il y avoit même quelques caracteres écrits dessus, qui nous auroient peut-être découvert (s'ils estoient restez) le temps auquel ce Monument a été érigé.

Nous essayerons autant qu'il nous sera possible dans l'explication de ce Monument de faire connoistre l'esprit des Anciens dans ces sortes de choses, & comme l'unique fruit que nous en devons recüeillir est de connoître particulierement leurs mœurs, dont ils nous ont laissez de si belles marques dans ces Monumens, nous tâcherons de les découvrir en celuy-cy, & d'en faire voir en mesme temps l'excellence.

Il est rempli de tant de symboles, & si differens, que nous pourrions en verité l'appeller *Pantaphium*, ou si vous voulez *Pantheum*, comme ce fameux Temple qui reste encore à Rome; puisque les Sepulchres sont les Temples des Manes, *Ædes, & ædificia Manium*. Il y a des figures & des statuës qu'on appelle Panthées. Il y a même des Medailles qu'on peut appeller de ce nom, comme nous avons depuis peu fait celle de l'Empereur Hadrien, dont nous

avons dedié une Dissertation Latine à l'illustre & sçavant Monsieur de Spanheim, sous le titre *De Nummo Pantheo Hadriani Imp.* parce que tous les Dieux de l'Egypte où elle a été frappée sont representez au revers.

Tout ce qui est épars dans les autres Monumens se trouve comme renfermé & ramassé dans le nostre. Toute la nature y est quasi representée dans ses Symboles; les Elemens, les Plantes, les Fleurs, les Animaux, les Genies, les instrumens de la guerre, ceux des sacrifices, &c. ainsi ce n'est pas en vain si nous luy donnons le nom de *Pantaphium.*

Auparavant que d'entrer dans l'explication particuliere de ce Monument, il est préalable de dire quelque chose en general du lieu où il a été trouvé, de son antiquité & de ses prérogatives, de sa matiere, de sa forme, & de sa grandeur, du temps auquel il a pû estre fait, des personnes dont il est fait mention dans l'inscription. Aprés quoy ayant aussi dit quelque chose des Dieux Manes, nous commencerons le détail de ces Symboles par

le

le cœur qui y est representé comme le premier & le principal de tous.

En un mot nous ferons voir par toute la suite de ce Discours, & par le parfait rapport qu'ont tous les symboles de ce Monument avec l'amour conjugal, combien l'on a eu raison de donner le nom d'INCOMPARABLE FEMME à celle pour qui il a été érigé, & qu'on le doit aussi donner à ce Monument préferablement à beaucoup d'autres.



INSCRIPTION DU MONUMENT.

HEDUNNIÆ HER
MIONES. FEMINÆ
RARISSIMÆ. CON
JUGI. INCOMPARAB
ÆMILIUS. FRONTO
MARITUS. ET POMPE
IUS. LEPIDUS. FILIUS

C'est à dire,

Ce Monument a été érigé à HEDUNNIA *Affranchie d'Hermione, femme incomparable & d'un rare merite par* ÆMILIUS FRONTO *son mari, & par* POMPEIUS LEPIDUS *son fils.*

XIV


D M
HEDVNNIAE·HER
MIONES FEMINAE
RARISSIMAE CON
IVGI INCONPARA
AEMILLIVS FRONTO
MARITVS ET POMPE
IVS LEPIDVS FILIVS



EXPLICATION D'UN ANCIEN MONUMENT.

CHAPITRE PREMIER.

Du lieu où a été trouvé ce Monument, de son Antiquité, & de ses prérogatives.



POUR donner une juste connoissance du lieu où a été trouvé ce Monument, il faut prendre les choses d'un peu haut, & en donner une petite notice Geographique en cette maniere.

Ce païs des Gaules qui est compris entre la Garonne, les Pyrenées & l'Ocean, est appellé par la plûpart des Geographes & des Historiens, du nom de troisiéme Aquitaine, *Aqui-*

tania tertia, qui eſt proprement celle de Ceſar; autrement dite *Novempopulania* des neuf peuples qui l'habitoient, que l'on nomme en Latin *Vaſates*, *Meduli*, *Boïi*, *Auſeii*, *Sonciates*, *Convenæ*, *Conſarrani*, *Bigerriones*, *Tarbelli*. C'eſt à dire, ceux de Baſas, de Medok, du païs de Buck, d'Auſch, de Sotz, de Cominge, de Conſerans, de Bigorre & de Bayonne.

La meſme Province dite *Novempopulania* fût enſuite appelleé Vaſcogne & Gaſcogne (les Gaulois changeant l'V en G par leur prononciation ordinaire.) Ces *Vaſcons* peuples feroces qui habitoient les Pyrenées, ennuyez de l'inclemence de l'air du païs, & de leur demeure incommode, ayant par pluſieurs invaſions ruiné ce païs d'Aquitaine s'établirent dans cet endroit, qui eſt ſitué au pied de ces montagnes; & cela dans la décadence de l'Empire des Rois de la premiere Race.

La Metropole Eccleſiaſtique de cette Province Novempopulanie, autrement troiſiéme Aquitaine eſt maintenant Auſch, *Civitas Auſciorum*. Ceſar, Pline & d'autres Auteurs parlent de ces peuples, & *Pomponius Mela* les met au rang des plus celebres de toute l'Aquitaine. *Aquitanorum clariſſimi ſunt Auſci*, & Ammian Marcellin *Novempopulos Auſci Commendant.* Strabon dit que les Romains leur

donnerent *Jus Latii*, le droit de pouvoir arriver à la qualité de Citoyens Romains; & Ptolemée traite leur ville d'*Augusta Ausciorum* Αὔσκιοι καὶ πόλις Αὐγοῦστα. Dans l'Itineraire de Bourdeaux elle est nommée *Civitas Auscius*; dans Gregoire de Tours *Ausciensis Urbs*, & dans le Martyrologe Romain & celuy d'Usuard *Auscium vulgo*, Ausch.

C'estoit autrefois Eause dite en Latin *Elusa*, qui estoit la Capitale & Metropolitaine de cette Province Novempopulanie, sous laquelle estoit mesme la ville d'Ausch & toutes les autres; comme nous en rendent témoignage, non seulement les anciennes Notices des Provinces, où les Citez sont décrites & rangées en cet ordre. *Metropolis Civitas Elusatium*, *Civitas Aquensium*, &c. Et la Cité d'Ausch, *Civitas Ausciorum* termine le nombre, mais aussi les souscriptions des anciens Conciles de France, celuy d'Agde, le premier d'Orleans, & celuy de Rheims chez Flodoard. A celuy d'Agde souscrivirent *Clarus Elusæ Metropolitanus*, & *Nicetius Ausciorum Episcopus*; à celuy d'Orleans, *Leontius Elosanæ Metropolis*, & *Tetradius Ausciorum Episcopus*; à celuy de Rheims *Senochius Elosanensis*, & *Odericus Auscensis*; & ce n'est pas sans raison que de là *Sidonius Apollinaris* met ceux d'Eause avant ceux d'Ausch

dans le premier de ses Epîtres à la sixiéme, *Helusani, Vasates, Convenæ, Auscenses.* Et avant luy Sulpice Severe a remarqué dans son Histoire sacrée Livre second, que les Priscillianistes allant d'Espagne à Rome, & passant par l'Aquitaine répandirent d'abord le venin de leur heresie dans Eause comme dans la Capitale de la Province, *Sed iter eis preter interiorem Aquitaniam fuit, ubi tum ab imperitis magnificè suscepti, sparsere perfidiæ semina, maximeque Elusanam plebem, sane tum bonam, & religioni studentem, pravis prædicationibus pervertere.*

Mais comme toutes choses changent, & qu'il n'y a rien de stable sur la terre, cette ville d'Eause qui avoit été autrefois la Capitale & Metropolitaine de toute la Novempopulanie ayant été ruinée & détruite par les guerres, est tombée du haut degré de sa splendeur; elle a conservé neanmoins pendant quelque temps ses Evêques aprés sa ruine; mais ayant à la fin perdu l'Episcopat, & son Evêché étant réuni à celuy d'Ausch, elle a transmis à cette Eglise la qualité de Metropolitaine de la Province.

C'est prés de cette ville d'Eause dans un village du bas Armagnac, qui s'appelle saint Amand, distant d'une lieuë de la Ville qu'on a trouvé ce beau Monument que nous pro-

duiſons : On appelle ce lieu communement l'ancienne Eauſe ; l'on y trouve tous les jours des reſtes d'Antiquité, & ſur tout des Medailles, comme je l'ay appris de Monſieur l'Abbé Foüillat Docteur de Sorbonne, Grand-Vicaire de Monſieur l'Evêque de Cahors, Perſonnage de merite, tres-verſé dans l'Antiquité, auquel l'on a quelque obligation de la découverte de ce Monument, & qui en découvre tous les jours de nouveaux, dont il fera part au Public dans les Antiquitez de Cahors qu'il nous prépare.

Il fut trouvé prés d'une Egliſe un peu au delà du Cimetiere, ou apparemment il a pû reſter aſſez long-temps ; & comme l'on s'eſt apperceu dans la ſuite que c'étoit un Monument Payen, l'on l'en éloigna un peu, & l'on le mit tout joignant ſur le bord d'un ruiſſeau voiſin du Cimetiere, d'où Monſeigneur l'Archevêque l'a fait tranſporter dans ſon Château de Mazeres à deux lieuës d'Auſch ſur les bords de la Bayſe.

Nous ne devons pas oublier de dire icy que l'on a la principale obligation de la découverte de ce Monument ancien aux ſoins d'un celebre amateur de la belle Antiquité, qui eſt Monſieur Foulcaut Maiſtre des Requeſtes preſentement Intendant à Caën, & qui pen-

dant qu'il l'a été dans la haute Guyenne, n'a rien épargné pour satisfaire sa loüable curiosité en ce genre, envoyant par tout des gens curieux & habiles pour s'informer & s'instruire de ce qui pouvoit s'y trouver d'antique; & ayant oüi parler de ce Tombeau, il ne se contenta pas d'y envoyer, il se porta ensuite luy même sur les lieux pour le voir, avant qu'il ait été transferé à Ausch.

L'on voit dans un lieu tout voisin d'Eause nommé Mirande, un autre Tombeau qui sert d'Autel à l'Eglise Paroissiale, qui est d'un tres-bon goût pour le dessein & pour les figures, qui sont des Bacchantes qui dansent; & au milieu du Monument la place d'une inscription. Monseigneur l'Archevêque d'Ausch le fera transporter, comme il a fait celuy dont nous parlons, & y en rétablira un autre en sa place plus conforme à la dignité & à la sainteté du lieu.



CHAP. II.

CHAPITRE II.

De la matiere, de la forme, & de la grandeur de ce Monument.

CE Tombeau eſt de marbre blanc, & tout d'une piece, auſſi bien que ſon couvercle, qui eſt de meſme marbre, d'une forme convexe & fait en d'os d'aſne; afin que la pluye & les injures du temps ne puſſent l'endommager.

Il a ſept pieds de long, deux pieds ſept pouces de large, & vingt-cinq pouces de haut, non compris le couvercle, le tout hors œuvre. Le dans œuvre eſt de ſix pieds deux pouces de long, vingt-un pouce de large, & autant de profondeur; pour l'épaiſſeur elle eſt de cinq pouces également par tout: le plan eſt un ovale long.

Le premier deſſein qu'on nous avoit donné de ce Monument n'en marquoit pas auſſi préciſément les meſures que nous venons de les expliquer; le Graveur ne s'y eſt pas ſi ſcrupuleuſement attaché dans la figure qu'il en a faite, & que nous avons miſe au com-

mencement de ce discours; quoy qu'il ne s'en soit pas fort éloigné.

C'est une espece de cuve, & comme il s'en trouve parmi les Monumens anciens de differentes manieres, celle-ci est de figure ovale, considerable non seulement par sa matiere, mais encore plus par tous les ornemens qui l'accompagnent.

Celle de ce fameux Prestre du Soleil KYNDONAX, qui fut trouvée il y a environ quatre-vingts ans prés de Dijon *in Lingonibus*, & non pas dans le pays d'Autun *in Æduis*, comme veut Monsieur Rigault dans dans son Livre *de Limitibus agrorum*, & Monsieur Guttiers dans celuy qu'il a à faire *de jure Manium*. Cette cuve, dis-je, est de forme ronde & de pierre seulement; elle renfermoit un fort beau vase, ou plûtost une fort belle urne de cristal à pans, où l'on avoit mis les cendres de ce grand Prestre. L'on en peut voir la figure chez les Auteurs que nous venons de citer, & l'inscription Grecque dans Gruter, mais tres-imparfaite, & plus difficile à lire que la nostre. Un Medecin de Dijon, dans la vigne duquel fut trouvé cet ancien Monument, a rapporté l'une & l'autre dans un Livre qu'il a fait à ce sujet, qui a pour titre *le Reveil de Kyndonax*, & qui nous a en

quelque façon excité à parler de ce Monument par rapport au nostre.

CHAPITRE III.

Du temps auquel ce Monument a esté fait.

IL n'est pas si facile de découvrir le temps auquel a esté fait ce Monument, que d'en connoître sa matiere & la forme, n'y ayant aucune marque ny époque qui nous en assure, & n'en pouvant rien conjecturer que par la forme des caracteres, & par le dessein des figures. Nous n'entrons point pour éclaircir ce fait dans la dispute des Historiens touchant l'origine du Christianisme dans les Gaules, les uns le plaçant au temps des Disciples des Apôtres, & les autres au temps des Apostres mesme; ce qu'ils pretendent prouver par les Dypthiques des plus anciennes Eglises, & sur tout de celles d'Aquitaine; mais comme ces Eglises disputoient entr'elles le droit d'Antiquité les unes sur les autres, il s'est mêlé beaucoup de choses apocryphes dans leurs Histoires sur ce sujet.

Ainsi laissant à part toutes ces difficultez de Chronologie, nous dirons seulement qu'il est certain qu'aprés mesme l'Empire de Constantin le Grand, il y a eu quelque reste de Paganisme dans les Gaules, & que nostre Monument pourroit bien estre du temps de cet Empereur. Cependant l'on reconnoît par les caracteres & par les figures, qui ne sont pas tout-à-fait d'un fort méchant goût, (quoy que nous les ayons fait graver un peu mieux qu'elles ne sont, dans le dessein qu'on nous a donné.) On reconnoît, dis-je, que si elles ne sont pas du siecle des Antonins, où la Sculpture & les beaux Arts estoient encor assez en usage, elles peuvent estre tout au moins entre ce siecle & celuy de Constantin, vers le temps de l'Empereur Gratien. Voilà tout ce que nous pouvons dire de plus juste sur ce sujet.



CHAPITRE IV.

Des Noms & des Personnes dont il est fait mention dans ce Monument.

LE nom d'HEDUNNIA est apparemment un nom Celtique & Gaulois; celuy d'HERMIONE le peut estre aussi, quoy qu'il ait une terminaison Grecque: Car comme les Gaulois avoient tiré leurs caracteres des Grecs (ou les Grecs des Gaulois, suivant la pensée de quelques-uns) ils ont pû prendre aussi quelquefois des mesmes Grecs & leurs noms & leurs terminaisons tout ensemble. Ce qu'il y a de particulier icy, c'est qu'il semble qu'HEDUNNIA est prise pour fille d'Hermione en qualité de sa mere; & pour l'ordinaire l'on exprime toûjours plûtost le nom du pere que de la mere dans les Inscriptions, tant Grecques que Latines. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΣ ΦΙΛΙΠΠΟΥ. ALEXANDER F. PHILIPPI. *Alexandre fils de Philippe.* Il faut que cette Hermione, (comme cette autre du mesme nom, fille de Menelas & d'Helene, si celebrée dans

l'Hiſtoire Grecque, & chez Ovide dans ſes Epitres) fût une heroïne, dont la fille HEDUNNIA avoit ſuivi de prés les traces & les vertus; ce qui auroit obligé de la deſigner icy par le nom de ſa mere plûtoſt que par celuy de ſon pere; juſques-là meſme que d'affecter de donner le tour des Inſcriptions Grecques à une Inſcription Latine contre la coûtume.

Mais laiſſons-là Menelas & Helene, & ne cherchons pas les choſes de ſi loin. N'imitons pas ces Auteurs, qui pour faire valoir leur Hiſtoire & relever davantage les perſonnes & les lieux dont ils parlent, en font venir l'antiquité & l'origine de Troyes & de Priam. Contentons-nous de dire icy (comme nous avons fait au commencement de ce diſcours, expliquant & traduiſant en François l'Inſcription Latine, qui eſt ſur noſtre Tombeau) qu'HEDUNNIA eſt une affranchie d'Hermione, & qu'elle a pris le nom de la Patronne qui l'affranchiſſoit; mais qu'on a donné à cette expreſſion un tour grec que l'on pouvoit éviter en ajoûtant le mot de LIBERTÆ, ſoit devant, ſoit aprés celuy d'HERMIONES, & qu'on l'y doit ſous-entendre.

On peut dire auſſi qu'HEDUNNIA

pouvoit eſtre fille adoptive d'Hermione (les Patronnes & les Patrons adoptant le plus ſouvent ceux & celles qu'ils affranchiſſoient) & en ce cas l'expreſſion Grecque a toute ſa force.

Les noms d'ÆMILIUS, de POMPEIUS, de LEPIDUS ſont Romains, comme on le voit, & il ne faut pas s'en eſtonner; parce que l'Aquitaine (auſſi bien que toutes les Gaules) eſtant aſſujettie par les armes aux Romains, & reduite par eux en Province, la langue Celtique, dont uſoit l'Aquitaine, ſe perdit peu à peu, & les vaincus prirent les noms, les ſurnoms, la langue, les loix, les mœurs & les habits des vainqueurs; en ſorte que la Gaule paſſionnoit d'eſtre dite Romaine, & les Gaulois ſe faiſoient honneur d'eſtre appellez Romains. Ils en parloient la langue, & en gardoient les loix.

La Province Novempopulanie, & ceux d'Auſch en eſtoient jaloux ſur tous les autres, eux qui avoient, comme nous venons de le dire, *Jus Latii*, qui conſiſtoit proprement en ce que ceux qui avoient exercé chez eux quelques Magiſtratures conſiderables, devenoient par là Citoyens Romains, & en cette qualité capables d'aſpirer aux Charges dans Rome. Cette paſſion d'imiter Rome pa-

roissoit particulierement dans ces Villes, qui joüissoient de ces droits, dans celles qui avoient alliance & confederation avec Rome, dans les Villes municipales, & sur tout dans celles qui portoient le titre de Colonie; elles affectoient toutes; non seulement d'imiter Rome dans le langage, les noms & le reste des choses dont nous venons de parler; mais aussi de se conformer en tout à cette maîtresse de l'Univers, & d'estre comme de petits abregez de ses grandeurs. Ces Villes des Gaules avoient des Capitoles, des Basiliques, des Temples, des Amphitheatres, comme on voit par ce qui en est resté à Arles, à Nismes, à Autun, & ailleurs.

Le nom de FRONTO dont il est fait mention en ce Monument, est celuy sur lequel nous devons plus nous arrester; parce qu'il découvre un beau champ pour assurer que cet *Æmilius Fronto*, mari de cette incomparable femme à qui il érige ce Monument avec son fils, estoit de l'illustre famille des Frontons d'Aquitaine, d'où *Sidonius Apollinaris* fait venir *M. Cornelius Fronto*, le plus grand Orateur de son siecle, & qui chez Macrobe est mis en parallele pour l'éloquence & le style avec Ciceron, Saluste, & Pline le jeune. Voicy comme ce sçavant Evêque de Clermont fait

fait venir cette famille de son païs d'Auvergne, qui est la Province de Bourges, premiere de l'Aquitaine, écrivant à Apre (c'est dans la vingt-uniéme Epitre du quatriéme Livre) il luy fait sçavoir que Fronton son ayeul maternel estoit Auvergnac; c'est de là que vient, luy dit-il, Fronton vostre ayeul, si indulgent à vostre égard, & si severe à luy-même, qui auroit pû servir de modele à ceux qu'on nous propose pour exemples. *Hinc avus Fronto, Blandus tibi, sibi severus, qui exemplo esse potuisset his, quos habemus nos in exemplo*; Il écrit dans une autre lettre, qui est la troisiéme du huitiéme Livre, à une autre personne, & luy donne pour bisayeul ce mesme Fronton, & luy dit qu'il en porte non seulement le nom; mais qu'il en a encore herité l'éloquence, & qu'elle luy est comme naturelle, & venuë par succession de pere en fils de cet excellent Orateur.

De quelque maniere qu'il puisse estre, il y a eu dans l'Aquitaine du temps de l'Empereur Gordien une famille de ce nom, comme nous l'apprenons *de la loy 2. du Code de municip. & origin. lib.* 10. ou un certain A. FRONTO, (qui pourroit bien estre le nostre) ayant par un fideicommis esté affranchi par une femme, qui estoit originaire d'Aquitaine, &

demandant s'il ſuivroit l'origine de celle qui l'affranchiſſoit, ou bien du Teſtateur ; l'Empereur répondit en faveur de celle qui affranchiſſoit (les affranchis portant ordinairement le nom de la famille qui les affranchiſſoit ;) & ainſi il eſt conſtant que Fronton affranchi par une perſonne qui eſtoit d'Aquitaine, devoit eſtre cenſé, & de l'Aquitaine, & de la meſme famille des Frontons.

Enfin, ſi noſtre Æmilius Fronto n'eſt pas celuy que l'Empereur Gordien ſemble nous deſtiner, nous pourrons bien luy donner pour triſayeul *M. Cornelius Fronto*, qui vivoit, comme nous l'avons dit, ſous Antonin le Philoſophe, & qui eſtoit ſon Maître en Rhetorique, le plus celebre Orateur de ſon temps, & le plus habile Avocat du Barreau Romain, comme nous l'apprenons dans la vie d'Hadrien par Xiphilin. Son ſtyle fut ſi fort du goût de ſon ſiecle & de la mode, qu'il ſe fit une infinité de Sectateurs & de Diſciples, en ſorte qu'il ſe rendit le chef d'une Secte, qui fut appellée de ſon nom Frontinienne, au rapport de *Sidonius Apollinaris*, Livre dixiéme de ſes Epitres. A. Gelle, qui eſtoit François, nous aſſure dans ſes Nuits Attiques, qu'il a frequenté ſon Eſcole ; & ce grand Empereur, que nous

venons de citer, Marc Aurelle Antonin le Philosophe en fit tant de cas, qu'il demanda au Senat qu'on luy érigeât une statuë, & il le fit Consul. Ausone en parle dans le Panegyrique qu'il a fait pour l'Empereur Gratien.

Je croy que nous n'avons que faire aprés cela de parler davantage du nom de FRONTO, qui est commun dans l'Histoire Romaine, & qu'un chacun sçait, qui vient *à Fronte*, comme beaucoup d'autres dans la même Histoire, qui sont tirez des marques personnelles. Nous n'avons que faire non plus de nous mettre en peine si cet *Æmilius Fronto* pourroit venir de l'ancienne famille *Æmilia*, d'où sortoit *Lepidus*; nous nous contentons d'avoir porté nostre conjecture à ce que nous avons trouvé de plus juste & de plus probable.

CHAPITRE V.

Des Dieux Manes.

DAns la pluspart des Monumens anciens, nous voyons pour l'ordinaire à la teste ces deux lettres initiales D. M. ou

bien DIIS MANIBUS tout au long, qui signifient que le Monument eſt conſacré aux Dieux Manes: mais qui eſtoient ces Dieux Manes, & d'où ils ſont ainſi appellez, c'eſt ce dont l'on ne voit pas que les Auteurs anciens conviennent aſſez entr'eux. Les uns les confondent avec les Dieux Lares, les Penates, les Genies, tantoſt bons, & tantoſt mauvais; ils leurs donnent meſme le nom de *Lemures* & de *Larvæ*; ils ſe ſervent auſſi de ce nom pour ſignifier l'inclination naturelle & l'humeur de chaque perſonne: & c'eſt en ce ſens qu'ils veulent que le Poëte ait dit; *Quiſque ſuos patimur Manes:* mais il y a plus d'apparence qu'il a voulu dire en ce lieu, *qu'un chacun endure les peines deües à ſes pechez.* Ils le prennent quelquefois auſſi pour l'ame des défunts; & enfin ils le prennent meſme pour les Enfers.

Dans cette diverſité d'opinions, il ſemble que ceux qui reveroient les Manes, & qui leur offroient des vœux, tant par la crainte de la mort, que pour les appaiſer, & implorer leur ſecours ſur les défunts, comme à des bons Genies, & à des Dieux qui chaſſoient les maux & les chagrins: *Tanquam Diis averruncis.* Il ſemble, dis-je, que comme ils eſtoient en plus grand nombre que

les autres, leur ſentiment paroît auſſi plus vray-ſemblable & meilleur que de ceux qui les prenoient pour de mauvais Genies, ou pour des maſques à faire peur. C'eſt ainſi qu'Orphée dans ſes Hymnes traite les Dieux de l'Enfer du nom de Μειλιχίοις, & que Paracelſe & d'autres Magiciens comme luy appellent meſme les mauvais Genies du nom de Bons *Eveſtra*; ce qui ſe confirme encor en ce que les Grecs les ont appellez du nom de ſacrez Χρηστοὺς, comme nous le voyons chez Plutarque dans ſes queſtions Grecques, & dans les Romaines, où il interprete également ſuivant Ariſtote, ces paroles de la Colomne, qui contenoit l'alliance faite entre ceux de Lacedemone & d'Arcadie μὴ ἐξεῖναι Χρηστοὺς ποιεῖν, qu'il n'eſt pas permis de tuër perſonne; parce qu'en tuant les hommes, l'on en fait des perſonnes ſacrées, ou bien des Dieux Manes; & ſur tout, comme nous venons de le dire dans la Preface, lors que la ſepulture des défunts s'eſtoit faite dans toutes les formes, & avec toutes les ceremonies dont avoient coûtume d'uſer les anciens, & qu'ils avoient eſté recommandez aux Dieux Manes.

Les Augures avoient accoûtumé de les invoquer dans toutes leurs ceremonies; par-

ce qu'ils croyoient que tout venoit d'eux, & que c'estoit de là qu'ils avoient emprunté le nom de Dieux Manes, *Quod ex iis omnia manarent*. Ils les traitoient non seulement de Dieux Terrestres & Infernaux, mais aussi de Dieux Celestes & Suprêmes. En voilà suffisamment pour nostre sujet, touchant les Dieux Manes. Venons maintenant au détail des figures & des symboles, & commençons par le cœur.

CHAPITRE VI.

De la figure du cœur.

LA figure du cœur se voit dans plusieurs Monumens anciens; & ce n'est pas sans raison qu'on l'a mise à la teste de celuy-cy, comme la premiere de toutes celles qui le composent.

Le cœur est le premier vivant dans l'animal, & l'on luy donne la principauté & la préeminence sur tout le reste. Il est mesme suivant quelques-uns le siege de la sagesse; aussi le voyons-nous icy entre deux choüettes qui en sont le symbole. Mais le cœur est prin-

cipalement la ſource de l'amour & des tendres affections ; c'eſt pourquoy ce mari & ce fils ne pouvoient pas mieux exprimer combien ils aimoient la perſonne à qui ils ont érigé ce tombeau, qu'en y mettant la figure d'un cœur, & l'y plaçant au commencement comme un garde fidele, *optimum ſatellitium amor.*

C'eſt de là que nous voyons ſi ſouvent ſur les Tombeaux ces termes de CARISSIMO, CARISSIMIS, pour marquer les ſentimens d'un cœur outré de la perte d'une incomparable femme, & d'une excellente mere, que ce mari & ce fils, comme nous venons de le dire, ont fait graver cette figure d'un cœur ſur le Tombeau dont il s'agit.

CHAPITRE VII.

Des Choüettes.

LA Choüette eſt le ſymbole de la ſageſſe; c'eſt l'oyſeau de Minerve, & que l'une des plus celebres Ville du monde avoit adoptée pour ſymbole.

L'on a voulu ſignifier par cet oyſeau une femme, qui par ſa ſageſſe & par ſa prudence s'eſtoit diſtinguée des autres, & s'eſtoit acquiſe le titre de *Femina rariſſima*, qui luy eſt donné dans ce monument.

La Choüette aime la ſolitude, c'eſt une qualité rare dans une femme auſſi bien que la prudence: Et on a voulu marquer par la figure de cet oyſeau que ces deux vertus eſtoient dans la perſonne dont nous parlons.

La Choüette fuit la lumiere. Il eſt ſi rare, & ſur tout parmi le ſexe, de cacher ſes avantages, qu'on ne ſçauroit trop loüer une femme qui ne s'en fait point à croire, & qui ne fait point vanité de ſon propre merite; cela peut s'appeller fuir la lumiere: c'eſt une eſpece de pudeur, qu'on ne ſçauroit trop eſtimer.

La Choüette voit plus clair dans les tenebres. L'on marque par la force & la vivacité d'un eſprit dans les choſes les plus difficiles & les plus obſcures. La veritable ſageſſe eſt comme le flambeau de l'ame, qui répand d'autant plus ſa pretieuſe lumiere ſur les choſes, qu'elles ſont obſcures & cachées.

La Choüette enfin eſt dite en Latin *Noctua*; parce qu'elle chante la nuit, & qu'elle veille; elle

elle est par là le symbole d'une femme qui aime le travail & sa famille, ce qui n'est pas moins rare dans le sexe que les autres qualitez dont nous avons fait mention.



CHAPITRE VII.

Des Roses.

LEs Anciens voulant signifier une beauté qui surpassoit toutes les autres, peignoient ordinairement la Rose; ce qui oblige Anacreon d'en parler avec admiration en ces termes : Ρόδον ὦ φέριστον ἄνθος. O Rose fleur incomparable & singuliere! on les a representées en ce Monument pour faire connoître que la femme pour laquelle il a esté érigé, estoit non seulement parfaitement bien partagée du costé de l'esprit, par les rares qualitez & les vertus qu'elle possedoit; mais qu'elle l'estoit encor du costé du corps par sa rare beauté.

Cependant cette Rose avec toute sa beauté estoit aussi un hieroglyphe de la mort, & une marque de la briéveté de la vie, & c'est pour ce sujet que nous lisons sur la pluspart des

Monumens des anciens, qu'ils vouloient qu'on répandît tous les ans des fleurs ſur leurs Tombeaux, & particulierement des Roſes, pour en exciter le ſouvenir. UT
449. 6. QUOTANNIS ROSAS AD MONIMENTUM EJUS DEFERANT.

On l'a repreſentée icy en deux endroits, fermée d'un coſté & entr'ouverte de l'autre, pour donner encor une plus forte idée de la vie humaine, & de ſon peu de durée, auſſi bien que de la beauté, qui ne paroît pas plûtoſt, qu'elle diſparoît & s'évanoüit. *Vix orta fugit.*

La repreſentation d'une Roſe ſignifie pareillement un bien environné de maux de tous les coſtez, pour nous faire tirer de là une conſequence que les plaiſirs de cette vie ſont toûjours remplis d'amertumes, & ſuivis de douleurs.

Medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid.

Les Roſes ſont d'une odeur exquiſe; mais auſſi d'un grand ornement en tout ce qu'on les employe, *olent*, *&* *ornant.* C'eſt ce que les Anciens ont eſſayé de faire dans tout ce qu'ils nous ont laiſſé, & ſur tout dans leurs

Monumens & dans leurs Tombeaux ; où ils ont mêlé l'utile avec l'agreable ; & c'est aussi ce que nous avons remarqué jusqu'à present en celuy-cy , & que nous reconnoistrons encor davantage dans la suitte de ce discours, & dans les symboles qui nous restent à expliquer.



CHAPITRE IX.

Du Chesne & du Lierre.

LE Chesne & le Lierre sont icy representez en deux endroits. La feüille de l'un & de l'autre naist des deux coins de l'Inscription de ce Monument, & l'on voit les arbres, ou plûtost les branches representées encor ailleurs, opposées l'une à l'autre comme les feüilles.

On nous a voulu marquer par cette figure du Chesne une vertu solide & non vulgaire.

Le Chesne a beaucoup de vertus ; il resiste à l'humidité, & subsiste mesme dans les eaux, ce qui signifie la patience dans les maux & dans les travaux.

Il resiste aux Hyvers les plus grands, & demeure immobile à toutes les secousses des vents les plus impetueux.

Ergo non hyemes illam, non flabra, non ignes
Convellunt, immota manet.

Le Chesne n'engendre ni vers ni teignes comme les autres arbres, & n'en est jamais gâté ni carié; ce qui est l'idée d'une ame sainte & innocente.

Le Lierre est une marque d'immortalité, estant parmi les arbres d'une tres-grande durée, aussi bien que le Chesne; & mesme le Lierre conserve les choses ausquelles il s'attache. Il semble qu'il soit le restaurateur de l'Antiquité; puis qu'on le voit croître le plus souvent sur les Monumens anciens, qu'il orne, & qu'il défend tout ensemble des injures du temps *ornat & protegit.*

On mêloit le Lierre avec le Laurier dans les Couronnes des Poëtes, pour signifier l'immortalité; c'est ce qui fait dire à *Horace* ces paroles en sa faveur.

Me doctarum hederæ præmia frontium
Dis miscent superis.

Nous pourrions les dire dans un autre ſens, ou faire dire à noſtre femme incomparable; puis que (comme nous l'avons dit dans la Preface de ce diſcours) une ſepulture auſſi honorable que la ſienne la diviniſoit, & la mettoit non ſeulement au rang des *Dieux Manes*; mais auſſi des *Dieux Suprêmes*, ſelon le ſentiment des Anciens.

Le Lierre joint icy avec le Cheſne, nous marque l'affection d'un mari que la mort ne peut ſeparer d'avec ſa chere épouſe, pour laquelle il a toûjours la meſme tendreſſe. Properce nous a fortement exprimé cette amitié conjugale dans ces quatre vers.

Terra prius falſo partu deludet arantes,
Et citius magnos ſol agitabit equos,
Quam poſſim noſtros aliò transferre calores;
Hujus ero vivus, mortuus hujus ero.



CHAPITRE X.

De la fleur Nymphæa, dite en François le Lys des Eſtangs.

IL y a de trois ſortes de *Nymphæa* au rapport des Naturaliſtes, l'une grande, l'autre moyenne, & la derniere petite. La grande a la fleur blanche. La moyenne jaune, & la petite tirant un peu ſur le noir. C'eſt la grande qui eſt repreſentée icy, & qui eſt proprement le Lys des Eſtangs ; elle y eſt repreſentée comme la Roſe, fermée d'un côté & ouverte de l'autre; elle croît au milieu des eaux, & y fleurit; par où elle nous donne en quelque façon l'idée d'une ame que ſa vertu rend ferme & conſtante parmi les ſujets de triſteſſe & de larmes.

On n'a pas repreſenté de relief cette fleur *Nymphæa* dans ce Monument, comme les Roſes & les autres figures qui y ſont. Elle eſt gravée en creux dans le marbre, de meſme que les lettres de l'Inſcription, par où l'on a voulu déſigner expreſſément la nature de cette fleur, qui ne croît pas ſur la terre comme les au-

tres; mais qui prend ſa naiſſance dans les eaux.

Nous avons l'obligation de cette remarque tres-particuliere à Monſieur Dugonet, celebre Architecte de la ville d'Auſch, auſſi bien que du plan & de toutes les meſures de ce Tombeau, qu'il nous a envoyées par l'ordre de Monſeigneur l'Archevêque.

L'on a donné le nom de *Nymphæa* à cette fleur, parce qu'elle croît ſur les eaux, & qu'elle s'y aime, comme qui diroit *Lymphæa*; ou bien, ſi vous voulez, diſons (comme quelques Mythologiſtes le racontent) qu'elle a pris ce nom d'une Nymphe, qui jalouſe d'Hercule, mourut de chagrin, & fut changée en une plante de cette nature, qui croît ſur les eaux, & que quelques Botaniſtes appellent *Clava Herculis*, d'autres *Digitus Veneris*. Quelques-uns veulent que ce ſoit le *Lotus*, ſi renommé des Egyptiens.

Lympha vient du mot grec Νύμφη, N changée en L, ainſi qu'on le remarque en beaucoup de rencontres. Les Nymphes, ou Lymphes ſont filles de l'eau; ou plûtoſt les Lymphes; c'eſt-à-dire, les Rivieres ſont filles des Nymphes, au dire de Virgile.

Nymphæ; genus amnibus unde eſt.

Et comme *Lympha* vient de Νύμφη, qui signifie eau; c'est aussi de là qu'on a dit Nymphes, parce qu'elles president aux eaux.

Nous laissons-là toutes les autres significations de ce mot *Nymphæa*, qui ne font point à nostre sujet (comme ces lieux publics ornez de statuës) dont l'on voit encor des vestiges dans Rome, où l'on faisoit venir l'eau, non pour l'usage des bains; mais pour le seul plaisir & l'agréement.

L'on appelloit aussi *Nymphæa* des Palais publics, où l'on celebroit des nopces pour ceux dont les maisons n'estoient pas assez grandes & spatieuses pour cela, comme l'on le pratique ici dans Paris. Suivant cette notion, ce mot vient de Νύμφη, qui signifie épousée, ou nouvelle mariée, *nova nupta*; & en cette maniere, il ne vient pas trop mal à propos à nôtre sujet; mais Nymphe dans cette signification tire autrement son origine; car c'est comme qui diroit Νεόμφη; parce qu'on a coûtume d'ordinaire de marier les jeunes filles dans le printemps de leur âge; l'on peut dire aussi que les Deesses des Bois, des Montagnes, & des Eaux sont appellées Nymphes pour la même raison; parce qu'elles paroissent toûjours jeunes, & qu'elles ont le don d'une perpetuelle jeunesse.

Enfin

Enfin pour en revenir à nostre propos, les Medecins & les Naturalistes, comme Dioscoride, Pline & les autres ont appellé de ce nom de *Nymphæa* cette fleur qui croît sur les eaux; on a voulu signifier par cette fleur l'élement de l'eau; & par la figure qui l'a suit, qui est un genie aîlé portant un flambeau allumé, on a voulu signifier l'élement du feu. Or ces figures, selon la religion des Anciens, peuvent nous representer les Dieux Penates, ou ceux qu'ils appelloient *Dii Geniales*, qui estoient ceux mêmes qui presidoient aux Elemens; & ce n'est pas sans raison qu'ils l'ont fait: car les Philosophes anciens établissoient deux principes dans la nature, le chaud & l'humide, qui sont comme le mâle & la femelle; l'un par lequel elle donne la force à ses ouvrages, qui est la chaleur, ou le feu; & l'autre qui luy sert de matiere, qui est l'humidité ou l'eau.

Tout ce qui a vie sur la terre est participant de ces deux élemens; c'est delà que parmi les Anciens l'on interdisoit le feu & l'eau aux criminels, pour les priver des deux principaux élemens, & les plus necessaires à la vie & au corps humain: mais c'est de là encore, je veux dire de l'eau & du feu, comme des premiers élemens de la nature, &

des principes de la generation qu'il a plû aux Anciens d'établir & d'affermir ſur tout la ſainteté des mariages & des nopces, comme des autres alliances; car aprés la promeſſe ſolemnelle du mariage, le mari & la nouvelle épouſe étoient obligez de toucher l'eau & le feu, comme nous le voyons dans pluſieurs bas reliefs anciens. Il n'y avoit rien de ſi religieuſement obſervé parmi eux, que les ceremonies & les ſacrifices qui ſe faiſoient au ſujet des mariages; nous ne nous étendrons pas davantage ſur cette matiere, que d'autres ont traitée fort au long. Nous avons eſté obligez d'être un peu plus diffus en ce Chapitre, pour faire voir que le mariage d'*Æmilius Fronto*, & de ſon incomparable femme, avoit eſté un mariage ſolemnel & fait dans toutes les formes, comme nous l'allons encor reconnoître plus amplement par les Chapitres qui ſuivent.





CHAPITRE XI.

Du Genie aîlé, qui porte un flambeau allumé en ses mains.

APrés cette fleur *Nymphæa* suit immediatement & fort à propos le Dieu tutelaire & ce Genie representé en ce Monument, comme le paranymphe qui accompagne la nouvelle mariée & son époux, soit que nous prenions ce Genie pour celuy qui preside au feu ; parce qu'il porte un flambeau allumé, & qu'on appelloit *Geniales Dii* les Dieux qui presidoient aux quatre élemens, soit que nous le prenions pour le Genie des personnes, & pour leur Dieu Tutelaire qu'on avoit coûtume de mettre dans la plusspart des Monumens, ou plûtost le Dieu *Hymen* qui presidoit aux nopces, & qui semble merveilleusement s'accorder avec tout ce que nous avons dit de l'union & de la concorde de ces deux mariez.

Ce Genie est aîlé, & porte un flambeau allumé en sa main. Nous avons dit dans le precedent Chapitre, que suivant l'opinion

des Anciens, il y avoit deux élemens, le feu & l'eau, sans lesquels l'homme ne pouvoit subsister ni vivre; que l'un estoit consideré comme le mâle, & l'autre comme la femelle, & que les Anciens se servoient de leurs symboles en beaucoup de rencontres.

Ils ont principalement consideré ces deux élemens en l'homme, comme deux principes, dont l'un terrestre & corruptible qui est l'eau, composoit le corps par lequel l'homme ressemble aux animaux; & l'autre incorruptible & celeste qui est le feu, qui forme l'esprit, & par lequel l'homme est distingué des animaux, & devient en quelque sorte participant de la Divinité.

Igneus est ollis vigor & celestis origo
Seminibus.

L'ame estant donc un feu, suivant cette Philosophie des Anciens, estant immortelle, & ne perissant point avec le corps, l'opinion de la plusspart d'entr'eux estoit qu'elle voltige assiduëment autour des sepulcres des défunts; c'est de là qu'il faut croire qu'ils ont mis sur leurs Tombeaux & sur leurs Monumens le simulachre du feu, comme le vray symbole de l'ame, laquelle est encore representée par ce Genie aîlé; qui fait voir que

l'ame ne tient point à la terre, & ne respire que pour le ciel, où il semble qu'elle voudroit élever le corps avec elle si elle pouvoit.



CHAPITRE XII.

De la figure du Marteau & de la Hache, symboles des Sacrifices.

CE Marteau & cette Hache qui sont icy representés immediatement aprés ces Genies, sont des instrumens de Victimaires, & qui marquent qu'on n'a oublié aucunes ceremonies à l'égard de nostre incomparable femme, soit dans ses épousailles, soit dans ses funerailles, où les sacrifices estoient également necessaires.

Les Rites & les ceremonies des nopces estoient religieusement observées parmi les Anciens, & pratiquées avec un grand appareil & une grande pompe, comme nous l'avons dit ; ils les appelloient de noms magnifiques : car ils les nommoient tantost *Nuptialia sacra*, tantost *Sanctimoniæ nuptiarum*, tantost *Nuptialia sacramenta*. Ils ne les faisoient

point qu'aprés avoir pris les augures plus d'une fois, & y avoir ajoûté plusieurs ceremonies; l'on faisoit ensuite le sacrifice sur les autels, ou en la maison, accompagné de vœux & d'adoration, soit que le mariage se fit *per Confarreationem*, ou *per Coëmptionem*, dont la ceremonie estoit consommée, comme nous l'avons dit, par l'eau & le feu, qu'on faisoit toucher aux nouveaux mariez.

Ce n'est pas icy le lieu de parler en détail de toutes ces ceremonies qui ont esté traitées si sçavamment & avec tant d'étenduës par de celebres Auteurs, & qui nous sont representées dans les bas reliefs & dans les Medailles, où vous voyez tout cet apareil des sacrifices si bien exprimé, dans le Ministre, la Joüeuse de Lyre, l'Augure & le Victimaire.

Nous nous contenterons de dire icy qu'on avoit coûtume de sacrifier un pourceau dans la plûpart des ceremonies; mais sur tout en celle des épousailles & des alliances, & que ce pourceau étoit femelle. La tradition de l'Antiquité porte, que lors qu'on a commencé d'immoler des animaux dans Rome; c'est par les pourceaux qu'on a commencé, & que ces pourceaux devoient estre offerts dix jours aprés leur naissance; qu'ils estoient pour lors reputez purs & propres aux sacrifices; on les

appelloit *Porci sacres & sinceri*, on les offroit dans tous ceux qui se faisoient pour les alliances, & sur tout dans celles des nopces & des épousailles : La raison est, qu'on ne souhaite rien tant dans la femme qu'on épouse, que la pureté & la chasteté conjugale, qui est marquée par ces jeunes pourceaux qu'on appelloit *sacres*; mais encor plus aussi pour marquer la fecondité qui est attachée à cet animal, plus fecond que les autres, & que l'on souhaite à une femme mariée, le mariage n'ayant pour but que la procréation des enfans.

Nous apprenons cette ceremonie d'un sçavant Antiquaire, qui est Virgile au huitiéme Livre de l'Eneïde par ces vers,

Et cæsa jungebant fœdera porco.

C'est ainsi qu'il faut rétablir la fausse leçon de tous les exemplaires, qui disent *porcâ*; parce qu'on se servoit du pourceau dans ce genre de sacrifices pour les alliances; mais d'un pourceau femelle, comme nous l'avons dit. Il faut aussi corriger le sçavant Quintilien dont la leçon est pareillement corrompuë en ce mot dans tous les exemplaires, & en ce passage du Livre huitiéme, chapitre treiziéme. *Quædam*, dit-il, *non tam ratione, quam sensû judicantur, ut illud cæsa jungebant fœdera porco; fecit*

elegans fictio nominis ; quod si fuisset porcâ vile erat. Voila comme il faut lire : La transposition est manifeste des noms de *porco* , & de *porcâ* dans les exemplaires ; car s'il y avoit *cæsa porcâ* quelle fiction de nom donneroit de l'élegance à ces paroles ? qu'y auroit-il de bas & de rampant dans le vers , si on lisoit *porco* ? qui par ce mot paroist plus élegant ; car *cæsa fœdera porcâ* , sont mots rempans , & qui rendent le vers dans sa prononciation desagreable ; mais *cæsa jungebant fœdera porco* , a je ne sçay quel agrément qui se sent mieux par l'oreille & par le sens , que par la raison , si nous en croyons Quintilien. Il est certain que cette expression *cæsa porco* , est juste & usitée dans les sacrifices, & que ceux qui affectent la pureté du langage Latin n'ont pas toûjours pratiquée.

Cette mesme faute a presque passé dans tous les autres Auteurs , & les plus celebres mesme , par l'incurie des Imprimeurs.

Une autre faute sur le même sujet se trouve dans Tite-Live touchant la formule de l'alliance qu'il propose ainsi , *ut ego hunc porcum hodie feriam* , au lieu de dire *hanc porcum* ; parce que dans le contract d'alliance qui se faisoit, c'estoit un pourceau femelle , qu'on immoloit à Cerés , & à laquelle on ne pouvoit pas sans crime offrir un masle ; c'estoit une chose observée

observée parmi les Pontifes, qu'on immoloit les masles aux Dieux & les femelles aux Déesses, comme il se voit dans l'inscription des Freres Arvales chez Gruter. Mais revenons aux simboles de nôtre Tombeau.

CHAPITRE XIII.

Des Boucliers & des Fléches.

CE sont des Ecus à proprement parler qui sont mis en sautoir, & groupez dans ce Monument, plutost que des Boucliers; mais le mot de Bouclier en françois est comme generique à l'égard de l'Ecu, & des autres armes de cette espece, comme de celles que l'on appelle en Latin *Parma*, *Ancile*, *Pelta*: & au contraire *Scutum* en latin est le mot generique de *Clypeus*, & des autres que nous venons de nommer. Le Bouclier étoit d'une forme ronde, & l'Ecu d'une forme quarrée, & oblongue en forme de porte, dont il a pris le nom en Grec θυρεόν. Polybe en fait une description exacte, & conforme à ceux qui sont icy representez.

Le celebre Orateur & Grammairien *Cornelius Fronto*, dont nous avons parlé au commen-

cement de ce Discours met une difference entre *Clypeum* & *Clypeus*. Il dit que *Clypeum* signifie quelque chose appartenant aux armes, & que *Clypeus* signifie une Image, comme voulant parler de ces Boucliers votifs où les portraits de ceux pour qui ils étoient faits étoient representez. Mais sans nous arrêter à ces difficultez de Grammaire, nous reconnoissons assez par les figures de ce Monument, que ce sont des Boucliers, ou plutost des Ecus & especes de Pavois tels que Polybe, comme nous venons de le dire, décrit en cette maniere. *Les armes des Romains*, dit-il, *sont premierement, l'Ecu qui est en forme de superficie courbe, large de deux pieds & demy, & long de quatre; & si l'on veut un peu plus long encore, sçavoir d'un demy pied pour les personnes un peu plus grandes que l'ordinaire* (telles que pouvoient estre les Gaulois) *Il est composé d'un double entablement, joint ensemble avec un voile entre-deux qui le couvre en dedans, il est couvert dessus d'une peau de veau. Dans les extremitez des deux bouts d'en haut & d'en bas; il est ferré & garni d'une lame de fer, pour soûtenir la force des coups, & crainte qu'il ne se rompe lorsqu'il touche à terre; l'on y met aussi au milieu une espece de plaque de fer pour repousser les coups violents des pierres, des hallebardes & autres choses.*

Ces sortes de Boucliers ainsi groupez & en

saultoir, sont des marques de la Noblesse *d'Æmilius Fronto* & de *Pompeius Lepidus* son fils, quand mesme nous le considererions sous le nom de cet Affranchi dont nous avons parlé; parce qu'en donnant la liberté, l'on accordoit aussi quelquefois la Noblesse, soit par l'indulgence des Empereurs, à cause du merite des personnes, ou autrement; l'Ordre Equestre d'ailleurs n'ayant pas toûjours été sur un mesme pied.

Ces Boucliers ainsi joints & attachez à ce Sepulchre, marquent aussi l'union étroite & parfaite qu'avoient entr'eux ce pere & ce fils, aussi bien qu'avec cette deffunte, & qu'elle ne dureroit pas moins aprés sa mort que pendant sa vie; & qu'enfin comme ils leur ont servi de deffense & d'ornemens pendant la Vie, ils ne le feront pas moins encor aprés la mort. *Etiam post funera custos.*

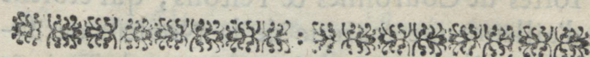
Le Bouclier servoit de défense & d'armes tout ensemble; c'est pourquoi nous voyons des Fléches representées sur celuy-cy. Il tenoit même lieu de toutes sortes d'armes & de deffenses, couvrant entierement le corps du soldat; son Casque & sa Cuirasse luy étant quasi inutils avec cette armure. Aussi le Bouclier parmi les Anciens étoit d'une si grande consideration, que de celebres Poëtes ont fait son éloge

ſur toutes les autres armes militaires. L'on avoit un ſi grand ſoin parmi les ſoldats de conſerver le Bouclier, qu'il eſtoit beaucoup plus ignominieux de le perdre à l'armée, que toutes les autres armes. L'on ſçait ce que raporte Plutarque d'une Matrone de Sparte, qui envoyant ſon fils à l'armée, & luy donnant un Bouclier, luy dit ces paroles : *Cum hoc, aut in hoc redi.*

Les Fléches qui ſont repreſentées ſur ces Boucliers, peuvent eſtre auſſi un ſymbole de la vie humaine, qui paſſe viſte comme un trait, & qui ne retourne plus, *neſcit miſſa reverti:* Ce qu'Horace a bien exprimé par ces vers qu'il adreſſe à ſon amy *Torquatus.*

Cum ſemel occideris, & de te ſplendida minos
fecerit arbitria;
Non Torquate genus, non te facundia, non te
reſtituet pietas.





CHAPITRE XIV.

Des Festons & Couronnes de fleurs.

NOus finirons ce Discours par les Couronnes & les Festons, qui sont aux deux costez de ce Monument, comme nous l'avons commencé par les Roses & par les Lys.

Les Vertus qui sont comme des fleurs, qui ornent & qui embelissent les ames, ont chacune une excellence qui leur est propre ; mais quand elles se trouvent rassemblées & réünies dans un même sujet, elles luy donnent une nouvelle recommendation ; c'est ce qu'on a eu dessein de representer par ces fleurs en faveur de cette femme incomparable, & pour montrer qu'elle avoit joint toutes les autres vertus à la foy & à la pureté conjugale.

Cela nous fournit encore une idée de l'union & de la concorde parfaite qui étoit entre ce mary & cette femme, que les vertus mutuelles avoient liez ensemble d'un nœud tres-étroit pendant leur vie.

C'étoit la coûtume parmi les Anciens d'orner les Monumens considerables de ces

ſortes de Couronnes & Feſtons, qui étoient d'ailleurs une marque de la Nobleſſe des familles; ils les appelloient du nom de *Teniæ* & de *Lemniſci*, qui étoit au commencement comme une eſpece de Bandelettes & de Rubans, ou plutoſt de lames d'or & d'argent pendantes, qu'on a faites enſuite de laine, dont elles ont pu prendre l'étimologie de leur nom. On y ajoûta à la fin des fleurs.

Ces fleurs y ont été ajoûtées, non ſeulement pour ſervir d'ornemens, mais encore plus pour ſervir de hieroglyphes & de ſymboles importans, qui nous avertiſſent que la vie, & toutes les grandeurs humaines ſont comme des fleurs qui paſſent viſte, & que nous devons profiter de cet avis.

Vive memor, quam ſis ævi Brevis.

Si nous conſiderons avec attention les ſages & myſterieux deſſeins, que les Anciens nous ont caché dans leurs Monumens, nous y trouverons toûjours de quoy nous inſtruire. Rien en verité ne me paroiſt mieux penſé, que cette comparaiſon de la vie humaine à des fleurs, & rien ne nous fait mieux comprendre ſa fragilité, ſon imbecilité & ſon peu de durée tout enſemble.

Aſpice quam ſubito marceat, quod floruit Ante,
Aſpice quam ſubito, quod ſtetit ante cadat;
Naſcentes morimur, finiſque ab origine pendet.
illa eadem vitam, qua inchoat hora rapit

Apud Jacobon. de priſca gente cæſia.

Je cite d'autant plus volontiers ces vers, qu'ils ſont gravez ſur un marbre ancien comme le nôtre, où l'on voit un enfant qui a la teſte appuyée d'un côté ſur un tronc pourri; & l'on voit à ſes pieds un autre tronc d'arbre fleuri: Ces paroles du plus excellent de tous les Livres aprés l'Ecriture ſainte, me reviennent à ce propos, & je ne puis m'empêcher de les dire. *Diſce humiliari pulvis, atque cinis.* C'eſt la penſée la plus naturelle & la plus utile, que puiſſe nous donner la veuë d'un Sepulchre, & même du plus ſuperbe de tous les Tombeaux, je les cite encore plus volontiers que les vers precedens; parce que je les tiens du plus ſçavant & pieux Abbé de nos jours, qui a préferé le ſac & la cendre aux plus grandes dignitez de l'Egliſe, & que Dieu a donné au monde, pour ſervir aux hommes d'un parfait modele de penitence. C'eſt au ſujet de ce Monument dont je luy avois parlé par occaſion dans une lettre qu'il me fait mention dans ſa réponſe de ces belles paroles.

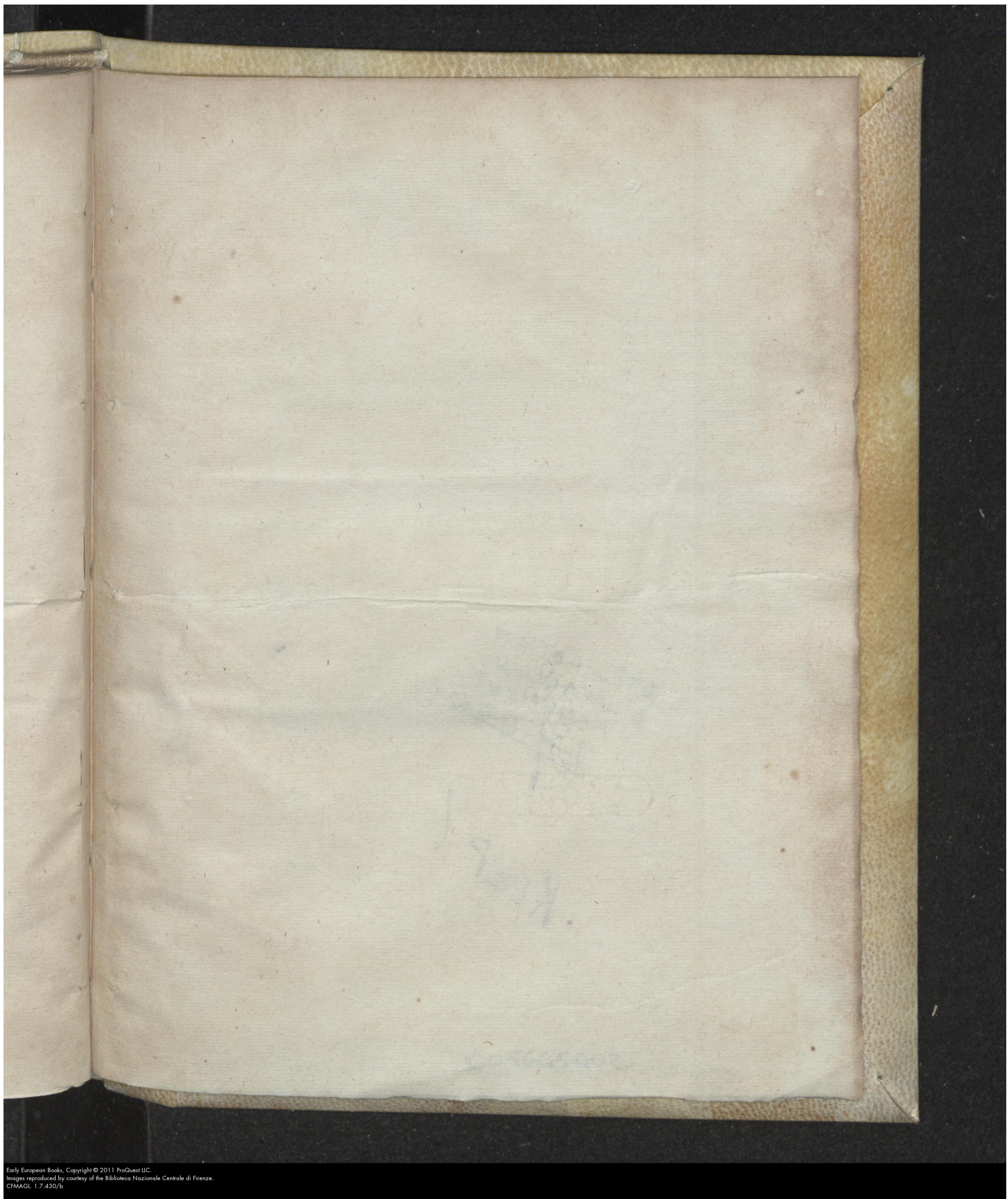
Lib. de Imit. Chriſt.

C'est aussi comme l'ἐπιμυθίον & le fruit que nous devons recüeillir de tout ce Discours, où je me persuade que nous ne nous sommes pas fort écartez dans l'explication que nous avons donnée de toutes les parties de ce Monument, du but & de l'intention de ceux qui l'ont érigé, & que nous en avons suffisamment démontré l'excellence. Il auroit peut-estre demandé une explication plus étenduë & d'une plus grande érudition ; mais il auroit fallu plus de temps & de loisir. J'espere du moins qu'on sera content de l'essay que nous en donnons, & sur tout du desir que nous avons eu de répondre aux intentions de ceux qui nous ont fourni cette occupation.

A PARIS,
De l'Imprimerie d'Antoine Lambin, 1689.

pour

Monsieur Magliabecchi



EXPLICATION
D'UN ANCIEN
MONUMENT

KEEP!

